



## COMPTE RENDU DU

### COMITE SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

Le quatre avril deux mil dix-neuf à 18h30, le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de La Grange, 91220 Le Plessis-Pâté, sous la présidence de Monsieur François CHOLLEY, Président du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle,

#### Etaient présents :

**Ballainvilliers** : G. COUTE,

**Breux-Jouy** : A. RODRIGUES,

**Briis sous Forges** : B. VERA,

**Cœur d'Essonne Agglomération** : D. COUVRAT, D. JOUIN, I. BARAVIAN, J-M. BRETON, B. PIERRON, R. WERSINGER, C. CHANCEL, D. DURAND, E. COLIN, S. TANGUY, D. ESPRIN, A. LAMOUR, S. COUSIN, P. LAFAGE, F. AMRANE, P. ROGER, F. ARBELET, J. DELPIC, F. CHOLLEY, V. DABADIE, V. LE BLANC, J. SIMONS,

**Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart** : F. OGBI,

**Communauté d'Agglomération Paris-Saclay** : G. COUTE, M. LEGOUGE, J-M. TAINGUY, J. CARRE, M. CHARLOT, L. PECASTAING, J. GAUCHET, C. PONS,

**Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires** : C. DERMY,

**Communauté de Communes du Pays de Limours** : B. VERA, T. DEGIVRY, P. BALLELIO, W. BERRICHILLO,

**Communauté de Communes Entre Juine et Renarde** : J-I. FORTIN, P. LE FLOC'H, B. FORTUNEL,

**Communauté de Communes Le Dourdannais en Hurepoix** : A. RODRIGUES, M. BOUQUET, O. BOUTON, S. DELOGES, J-p. DELAUNAY, J-p. LOCHARD,

**Dourdan** : M. BOUQUET, O. BOUTON,

**Epinay sur Orge** : M. LEGOUGE, J-m. TAINGUY,

**Fontenay les Briis** : T. DEGIVRY,

**La Ville du Bois** : J. CARRE, M. CHARLOT

**Le Val Saint Germain** : S. OLLIVIER-HENRY,

**Limours en Hurepoix** : P. BALLELIO,

**Linas** : L. PECASTAING,

**Métropole du Grand Paris**: F. SAINT-PIERRE, D. GUETTO, J. EUGENE, B. MOULAY, A. VILLECHEVROLE,

**Montlhéry** : J. GAUCHET, C. PONS,

**Saint Chéron** : J-p. DELAUNAY, J-p. LOCHARD,

**Saint Maurice Montcouronne** : W. BERRICHILLO,

*Secrétaire de séance : Bernadette MOULAY, Déléguée titulaire de la Métropole du Grand Paris pour la Commune de Viry-Châtillon,*

#### Etaient absents / excusés :

**Angervilliers** : D. BOYER

**Briis sous Forges** : D. DUBOIS

**Cœur d'Essonne Agglomération** : D. BAC, E. JANIN, F. BONDOUX, G. BRACHET, F. LECRON, M. COLLET, S. FAGNOU, H. AUJALEU, P. CIUCIU, P. DUDIOT, N. FOUQUE, O. MALECAMP, F. CHAPELLE, C. BOISSIERES, M. POINSE, B. ZANTOUT,

**Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart** : P. RIO,  
**Communauté d'Agglomération Paris-Saclay** : M. VIVIEN, S. LEBRUN, F. PELLETANT, S. PIPARD,  
O. THOMAS, D. TOULLIER,  
**Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires** : B. PETITPREZ,  
**Communauté de Communes du Pays de Limours** : D. BOYER, D. DUBOIS, D. CHAINTREUIL,  
P. AUDONNEAU, F. LALLEMANT, C. SCHOETTL, A. BOUTTEMONT, A. MOISY, M. BAYEN,  
**Communauté de Communes Entre Juine et Renarde** : L. DEGREMONT, R. LION, C. LETHROSNE,  
J-m. FOUCHER,  
**Communauté de Communes Le Dourdannais en Hurepoix** : P. BOUDART, D. MOUNOURY,  
Y. HAMOIGNON, G. LACLIE, M. BEAUMONT,  
**Courson-Monteloup** : D. CHAINTREUIL,  
**Epinay sur Orge** : S. LEBRUN,  
**Forges les Bains** : P. AUDONNEAU, F. LALLEMANT,  
**Janvry** : C. SCHOETTL,  
**Limours en Hurepoix** : A. BOUTTEMONT,  
**Linas** : F. PELLETANT,  
**Marcoussis** : S. PIPARD, O. THOMAS,  
**Métropole du Grand Paris** : C. RODIER, M. PERRIMOND, R. REDA, S. HAMARD, N. LALLIER,  
N. FROGER,  
**Nozay** : D. TOULLIER,  
**Pecqueuse** : J-M. DELAITRE,  
**Roinville sous Dourdan** : M. HERSANT,  
**Saint Cyr sous Dourdan** : G. COLOT,  
**Saint Martin de Brethencourt** : J. DRAPPIER,  
**Sainte Mesme** : B. MINGAUT,  
**Sermaine** : M. BEAUMONT,  
**Vaugrigneuse** : M. BAYEN,

**Présents** : 51

**Votants** : 67 (16 présents disposent de deux voix)

**Assistaient également** :

*La Direction générale du Syndicat de l'Orge* :

Jean-Marc BOUCHY, Directeur général des services,  
Franck BERNARD, Directeur général adjoint du « Pôle Ressources »,  
Franck BOITTIN, Directeur général adjoint « Milieux Naturels »,  
Julie DUFOURD, Directrice Prévention des risques inondations et innovation,  
Pascale REINIER, Directrice générale adjointe de l'« Assainissement »,  
Pascale SIMONIN, responsable du service « communication et animations »,  
Nathalie LOURENCO, responsable du service « Finances »,  
Nina GIRAULT, responsable du service « juridique, affaires générales, marchés publics ».

**PRINCIPALES DECISIONS**

- Vote des budgets primitifs 2019,
- Fixation des taux de redevances syndicales d'assainissement,
- Fixation de la cotisation des membres dite cotisation rivière.

**Le quorum étant atteint, la séance commence à 18h30.**

*Sylvain TANGUY a le plaisir d'accueillir l'ensemble des délégués du Syndicat sur sa commune. Il souhaite une bonne séance de travail à chacun.*

*François CHOLLEY souhaite la bienvenue à Farid AMRANE nouveau conseiller délégué du Syndicat issu de Cœur d'Essonne. Il siègera au Bureau syndical et coprésidera avec Olivier THOMAS la commission Milieux naturels et accueil du public.*

*François CHOLLEY présente le nouvel organigramme du Syndicat composé dorénavant de 2 directions support (Direction Communication Amélioration continue animée par Pascale Simonin, Direction Ressources animée par Franck Bernard) et de 3 directions opérationnelles (Direction Milieux naturels animée par Franck Boittin, Direction Assainissement animée par Pascale Reinier, Direction Prévention des inondations et Innovation animée par Julie Dufourd).*

*François CHOLLEY indique qu'il souhaite modifier les statuts du Syndicat pour régulariser des compétences et missions déjà exercées par le Syndicat, et activer de nouvelles compétences à la demande des membres, notamment la compétence assainissement pour plusieurs communes. Pour rappel, les statuts actuels ont été élaborés à la demande de la préfecture comme une stricte agrégation des statuts des 3 syndicats préexistants, sans aucune modification. Or, la réalité des missions exercées et l'évolution des relations entre les membres et le syndicat ont évolué, et ne sont pas retranscrites dans ces statuts. Il propose d'écrire à chaque membre puis de les rencontrer afin de leur exposer les régularisations envisagées et de recueillir leur désir d'évolution. Une délibération devra être prise par la commune ou communauté membre, et le syndicat délibérera en juin sur un nouveau projet de statuts.*

*François CHOLLEY rappelle la prochaine ouverture aux promeneurs de la promenade de l'Orge dans l'espace Perray Vacluse à Ste Geneviève des Bois. L'inauguration de cette ouverture est envisagée début juillet.*

*Jean-Marc BOUCHY présente sous forme de diaporama les principaux chantiers du Syndicat en cours :*

- *les trois chantiers de renaturation et de restauration de la continuité écologique au Breuil à Epinay sur Orge, aux Echassons à Longpont sur Orge et à Egly-Ollainville sur l'Orge,*
- *la création de mares réalisées en régie à Marcoussis,*
- *l'entretien de roselières avec débardage à cheval,*
- *ainsi que la fin de la reconstruction de la station d'épuration de Fontenay les Briis.*

#### **Compte-rendu du Comité syndical du 21 Janvier 2019**

Aucune remarque n'étant apportée au compte-rendu du Comité syndical du 21 janvier 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **Compte-rendu du Comité syndical du 7 Février 2019**

Aucune remarque n'étant apportée au compte-rendu du Comité syndical du 7 février 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **Délibérations du Bureau du 6 Février 2019**

Prises en application de la délibération du Comité Syndical n° AG-2019/5 du 21 janvier 2019, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**N° 2019/1 :**

**Convention pour la transmission des actes électroniques au représentant de l'Etat** : autorise le Président à signer cette convention.

**N° 2019/2 :**

**Ralliement à la procédure de passation d'une convention de participation 2020-2025 avec le CIG relative au risque santé** : décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative au risque Santé que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager, prend acte que les tarifs et garanties seront soumis préalablement au Syndicat afin que le Syndicat puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation relative au risque Santé souscrite par le CIG à compter du 1er janvier 2020, et autorise le Président signer cette convention ainsi que tous les documents y afférents.

**N° 2019/3 :**

**Protection sociale complémentaire sur le risque prévoyance** : autorise le Président à signer la convention de participation avec VYV ainsi que tout acte y afférent, à signer la convention de mutualisation avec le CIG, et fixe le montant de participation du Syndicat à 1€ par adhérent et par mois.

**N° 2019/4 :**

**Adhésion au groupement de commandes du CIG pour les contrats d'assurances « dommages aux biens, responsabilité civile, véhicules et protection fonctionnelle » (2020-2023)** : décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2020-2023, approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention, autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

**N° 2019/5 :**

**Adhésion au CNAS** : autorise le Président à signer la convention d'adhésion au CNAS.

**N° 2019/6 :**

**Modification du tableau des effectifs du Personnel du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle** : autorise le Président à modifier le tableau.

**N° 2019/7 :**

**Indemnités versées par le Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle au trésorier** : décide de ne pas verser d'indemnités au Trésorier de Savigny sur Orge, monsieur LOISEL.

**Décisions du Président prises du 11 février 2019 au 25 février 2019**

En application de la délibération du Comité syndical n°2019/4 du 21 janvier 2019, conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**N° 2019/1 :**

Signature d'un avenant n°1 au marché « Réhabilitation du réseau d'eaux usées, rue de la Garenne à Linas » avec l'entreprise MGCE pour un montant de 6 495,70€ HT.

**N° 2019/2 :**

Création de la régie d'avances du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle.

**N° 2019/3 :**

Absence d'acte.

**N° 2019/4 :**

Absence d'acte

**N° 2019/5 :**

Vente d'un véhicule du Syndicat, immatriculé 322 EJR 91, pour un montant de 400€ TTC.

## **1- DELIBERATIONS**

### **1 CREATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) (COMMISSION DSP INTEGREE)**

*Rapporteur : François CHOLLEY*

L'article L1413-1 du CGCT stipule que les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants doivent créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Il est donc nécessaire de créer une CCSPL concernant le service public d'assainissement du Syndicat qui est actuellement géré en DSP et en régie.

Cette commission est présidée par le Président du Syndicat. Elle comprend également des membres du Comité syndical désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales, nommés par le Comité syndical.

En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Il est demandé au Comité syndical de créer cette commission et de désigner ces membres.

\*\*\*\*\*

***Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Président à créer la CCSPL. La liste des membres, notamment les membres associatifs, sera fixée ultérieurement.***

### **2 BUDGETS PRIMITIFS 2019 DES BUDGETS RIVIERE, ASSAINISSEMENT, COLLECTE ET REGIE**

*Rapporteurs : William BERRICHILLO / Thierry DEGIVRY*

#### **BUDGET PRIMITIF 2019 – RIVIERE**

Le Budget Primitif 2019 du budget Rivière a été construit avec les éléments budgétaires de l'ex SIVOA, l'ex SIBSO et l'ex SIHA.

Fin 2018, le SIVOA avait réalisé les écritures de rattachement et de reports.

Ce n'est pas le cas pour le SIBSO et le SIHA. C'est pourquoi, il a été nécessaire de prévoir sur le présent budget, les crédits pour ces opérations non réalisées (factures impayées et recettes non titrées), dont le détail figure ci-après :

<b>Ex SIBSO</b>			
<b>fonctionnement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 - Charges à caractère général	192 648	74 - Dotations et participations	67 313
<b>TOTAL</b>	<b>192 648</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 313</b>
<b>investissement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
20 21 23 - Dépenses d'équipement	1 365 146	13 - Subventions d'investissement	849 529
<b>TOTAL</b>	<b>1 365 146</b>	<b>TOTAL</b>	<b>849 529</b>
<b>Ex SIHA</b>			
<b>fonctionnement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 - Charges à caractère général	22 860		
<b>TOTAL</b>	<b>22 860</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-</b>
<b>investissement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
20 21 23 - Dépenses d'équipement	198 710	13 - Subventions d'investissement	239 526
		10 - Dotations fonds de réserve	68 000
<b>TOTAL</b>	<b>198 710</b>	<b>TOTAL</b>	<b>239 526</b>

Pour information, les résultats de clôture 2018 des budgets de l'ex Sibso et de l'ex Siha sont les suivants :

<b>Ex SIBSO</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	455 097,77
Recettes de fonctionnement	728 387,69
Excédent de fonctionnement 2018	273 289,92
Excédent antérieur reporté	362 469,20
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2018</b>	<b>635 759,12</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses d'investissement	209 272,57
Recettes d'investissement	410 003,63
Excédent d'investissement 2018	200 731,06
Déficit antérieur reporté	155 626,35
<b>EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2018</b>	<b>45 104,71</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2018</b>	
<b>680 863,83</b>	
<b>Ex SIHA</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	84 185,12
Recettes de fonctionnement	156 983,63
Excédent de fonctionnement 2018	72 798,51
Excédent antérieur reporté	36 076,53
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2018</b>	<b>108 875,04</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses d'investissement	687 480,56
Recettes d'investissement	247 211,04
Déficit d'investissement 2018	440 269,52
Excédent antérieur reporté	380 962,44
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2018</b>	<b>59 307,08</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2018</b>	<b>49 567,96</b>
---------------------------------------	------------------

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement s'élève à 5 712 k€.

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 - Charges à caractère général	2 029 900	70 - Produits de services	364 601
012 - Charges de personnel	2 466 800	74 - Dotations et participations	4 856 309
65 - Autres charges de gestion	53 845	75 - Autres produits de gestion	12 500
66 - Charges financières	100 067	77 - produits exceptionnels	5 000
67 - Charges exceptionnelles	15 560	013 - Atténuations de produits	80 000
023 - Virement à la section d'invest.	63 470	042 - Amort des subventions	393 855
042 - Dot aux amortissements	982 623		
<b>TOTAL</b>	<b>5 712 264</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 712 264</b>

### **Les dépenses de personnel :**

Il convient de comparer les dépenses de personnel sur l'ensemble des budgets (Rivière et Assainissement) :

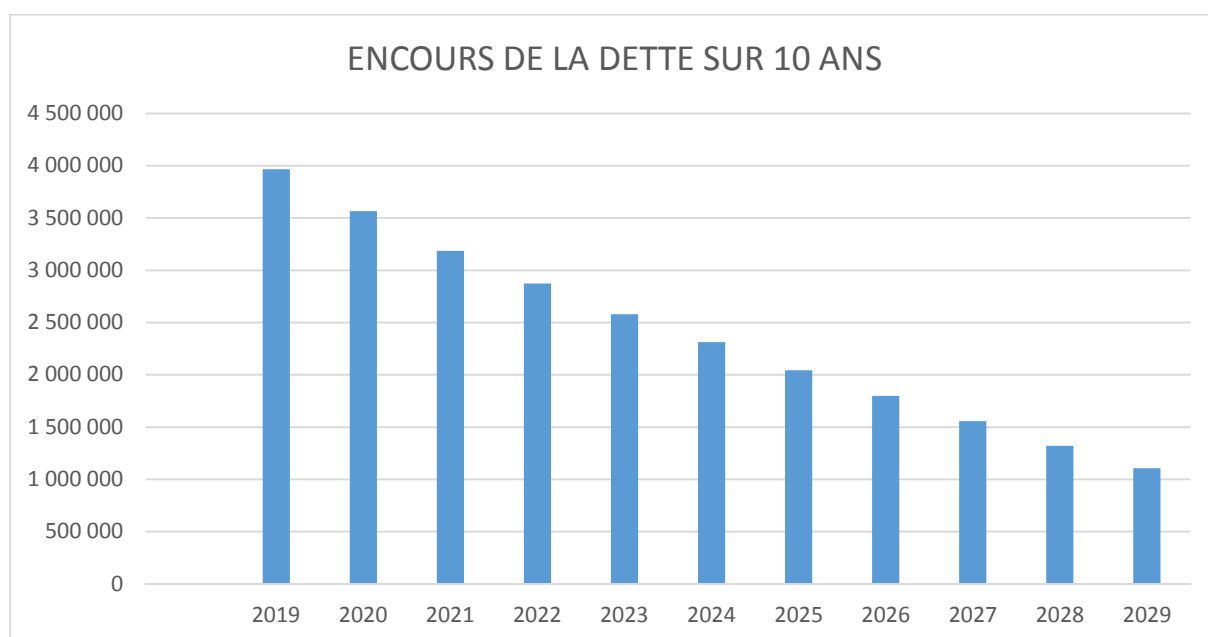
<b>Budget</b>		<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>	<b>% évol 2017/2018</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BP 2019</b>	<b>% évol 2018/2019</b>
<i>Rivière</i>	SIVOA	2 038 366	2 068 857	1.50%	2 101 150		
	SIBSO	185 946	207 172	11.42%	232 200		
	SIHA	8	10 989	137262.50%	-		
	<b>sous-total</b>	<b>2 224 320</b>	<b>2 287 018</b>	<b>2.82%</b>	<b>2 333 350</b>	<b>2 466 800</b>	<b>5.72%</b>
<b>Budget</b>		<b>CA 2017</b>	<b>CA 2018</b>	<b>% évol 2017/2018</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BP 2019</b>	<b>% évol 2018/2019</b>
<i>Assainissement</i>	SIVOA	2 568 983	2 718 031	5.80%	2 770 500		
	SIBSO	633 273	666 030	5.17%	688 640		
	<b>sous-total</b>	<b>3 202 256</b>	<b>3 384 061</b>	<b>5.68%</b>	<b>3 459 140</b>	<b>3 460 000</b>	<b>0.02%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 426 576</b>	<b>5 671 079</b>	<b>4.51%</b>	<b>5 792 490</b>	<b>5 926 800</b>	<b>2.32%</b>

### **Evolution de l'encours de la dette sur 10 ans :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'encours de la dette du budget Rivière s'élève à 4 430 k€.

Ci-dessous, tableau prévisionnel de la dette sur 10 ans :

ANNÉE	CAPITAL	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2019	464 376	91 575	555 951	3 966 499
2020	402 091	79 071	481 162	3 564 407
2021	379 342	68 350	447 692	3 185 065
2022	311 059	58 547	369 606	2 874 006
2023	295 650	51 247	346 897	2 578 357
2024	266 615	44 394	311 008	2 311 742
2025	268 671	38 780	307 451	2 043 072
2026	244 824	32 999	277 823	1 798 248
2027	241 751	28 241	269 992	1 556 497
2028	233 741	23 559	257 300	1 322 755
2029	216 761	19 180	235 940	1 105 994



### **La participation des membres :**

Les recettes réelles de fonctionnement proviennent essentiellement des participations des membres.

Pour l'équilibre de ce budget, une estimation à hauteur des participations 2018 + 2 % a été inscrite.

Ce montant sera réajusté au budget supplémentaire 2019, après le vote par l'assemblée délibérante du montant définitif.

Il est prévu un virement à la section d'investissement d'un montant de 63 k€.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement s'équilibre à 9 279 k€ au BP 2019.



DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	8 421 072	Subventions d'investissement	3 856 239
Rbt du capital de la dette	464 377	Emprunt	3 963 972
Amort des subventions	393 855	FCTVA	413 000
		Dotations aux amortissements	982 623
		Virement de la section de fonct	63 470
<b>TOTAL</b>	<b>9 279 304</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 279 304</b>

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 8 421 k€ et les subventions à 3 856 k€. Cette prévision correspond aux dossiers en cours. Le montant de ces dépenses sera réajusté au budget supplémentaire 2019, selon l'état d'avancement des projets.

L'emprunt est prévu à hauteur de 3 694 k€.

#### Opérations prévues en 2019 :

OPERATIONS		Montant
<b>Restauration morphologique des cours d'eau</b>	<b>Dep.</b>	<b>2 114 850.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>1 075 454.00</b>
		<b>61%</b>
Tvx rivière et zones humides	Dep.	150 000.00
	Rec.	48 000.00
Gestion écologique des milieux naturels	Dep.	10 000.00
	Rec.	4 100.00
Restauration de mares	Dep.	15 000.00
	Rec.	6 250.00
Restauration de zones humides	Dep.	10 000.00
	Rec.	4 100.00
Restauration du méandre de Leuville	Dep.	40 000.00
	Rec.	16 600.00
Provision pour études	Dep.	30 000.00
Aménagement de la Prairie de Villemoisson (5 arches)	Dep.	10 000.00
Restauration bassin du Breuil 2 - Epinay-sur-Orge / Ste-Geneviève-des-Bois	Dep.	200 000.00
	Rec.	120 000.00
Kennedy - J. Morlet - Savigny-sur-Orge / Morsang-sur-Orge	Dep.	90 000.00
	Rec.	52 500.00
Travaux restauration morpho éco les petits Echassons	Dep.	850 000.00
	Rec.	420 000.00
Clapet St-Germain-Lès-Arpajon mairie Etude + Wx	Dep.	30 000.00
	Rec.	17 000.00
Réouverture de l'Orge dans Juvisy	Dep.	80 000.00
	Rec.	55 000.00

Etudes rivière Charmoise RATP Soucy (Fontenay-lès-Briis)	Dep.	40 000.00
	Rec.	25 000.00
Réouverture de la Boëlle de Longpont et du Perray - Mort Ru	Dep.	80 000.00
	Rec.	35 000.00
Réouverture et renaturation de l'Orge à Athis Mons	Dep.	30 000.00
	Rec.	10 000.00
Etude/WX continuité affluents	Dep.	40 000.00
	Rec.	25 000.00
Déconstruction et renat 30rt de Longpont à Villemoisson (logement)	Dep.	130 000.00
	Rec.	75 000.00
Etude et travaux démantèlement 4 OH sur l'Orge (Fponte, Boll 1et2, Petit Paris)	Dep.	40 000.00
	Rec.	20 000.00
Renaturation d'une berge site EDF à Juvisy	Dep.	50 000.00
	Rec.	30 000.00
Travaux restauration de la continuité Folleville et Pihale à St Maurice / Breuillet	Dep.	24 400.00
	Rec.	7 999.00
Restauration de la continuité Potelet et Choselier à Dourdan	Dep.	90 450.00
	Rec.	63 905.00
Travaux reprise déversoir Port Sud à Breuillet	Dep.	30 000.00
	Rec.	10 000.00
Restauration de la continuité bassin de Roinville	Dep.	45 000.00
	Rec.	30 000.00

<b>Lutte contre les inondations</b>	<b>Dep.</b>	<b>807 160.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>462 059.00</b>
		<b>69%</b>
Actualisation modèle hydraulique et intégration modèle temps réel	Dep.	300 000.00
	Rec.	219 200.00
Modèle hydraulique Orge amont, Rémarde et Prédecelle I-03	Dep.	109 200.00
	Rec.	72 800.00
Etudes/Intervention service hydraulique	Dep.	13 000.00
Etudes hydrauliques suite crues	Dep.	50 000.00
	Rec.	20 000.00
PAPI Orge Yvette	Dep.	59 260.00
PAPI Seine - Axe3: Appuie méthodologique à la réalisation de PCS	Dep.	2 500.00
Travaux de lutte contre les inondations du bassin versant de la Prédecelle	Dep.	200 000.00
	Rec.	95 000.00
Définition de l'aléa sur les territoires en tête de bassin I-07	Dep.	37 200.00
	Rec.	25 575.00
Etude de l'aléa ruissellement rural I-05. Etude préalable à la réalisation de travaux d'hydraulique douce sur les territoires à ruissellements forts VI-02	Dep.	36 000.00
	Rec.	29 484.00

<b>Travaux Hydrauliques</b>	<b>Dep.</b>	<b>1 350 200.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>685 000.00</b>
		<b>61%</b>
Investissement débimétrie	Dep.	15 200.00
Et. Sécurité digues et barrages	Dep.	10 000.00
Travaux Morte Rivière à Viry-Châtillon	Dep.	700 000.00
	Rec.	280 000.00
Tx hydrauliques suite crues	Dep.	200 000.00
	Rec.	80 000.00
Travaux T7 à Juvisy-sur-Orge	Dep.	325 000.00
	Rec.	325 000.00
Réh vannes	Dep.	100 000.00

<b>Circulations douces</b>	<b>Dep.</b>	<b>150 000.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>30 000.00</b>
		<b>24%</b>
Provision études circulations douces	Dep.	10 000.00
Promenade Cantoni - Savigny-sur-Orge / Viry-Châtillon	Dep.	10 000.00
Transformation de 2 passerelles véhicules en piétonne St-Michel-Sur-Orge	Dep.	30 000.00
étude et travaux Création promenade secteur Perray Vaucluse - Ste-Geneviève-des-Bois	Dep.	100 000.00
	Rec.	30 000.00
<b>Aménagements paysagers</b>	<b>Dep.</b>	<b>150 000.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>8 750.00</b>
		<b>7%</b>
Etudes Service Paysage	Dep.	10 000.00
Aménagement Trévoix - Bruyères-le-Châtel	Dep.	20 000.00
Conciliation public et biodiversité secteur Lormoy St-Michel-Sur-Orge	Dep.	30 000.00
Schéma directeur circulations douces	Dep.	30 000.00
	Rec.	8 750.00
Travaux, aménagement entrée de ville Fontenay les Briis	Dep.	30 000.00
Travaux d'aménagement extérieur du site de Viry	Dep.	30 000.00

<b>Etudes Direction Milieux Naturels</b>	<b>Dep.</b>	<b>350 000.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>153 700.00</b>
		<b>53%</b>
Et. Diverses Milieux Naturels + petites études fonctionnalités hydrauliques	Dep.	30 000.00
Etudes bassin phase 2	Dep.	5 000.00
	Rec.	800.00
Valorisation écologique des bassins du Carouge et du petit Paris - Brétigny-sur-Orge	Dep.	50 000.00
	Rec.	25 000.00
Études d'incidence diverses	Dep.	50 000.00
	Rec.	21 000.00
Franchisement de la N104 (Sallemouille)	Dep.	20 000.00
	Rec.	10 000.00
Étude hydromorphologique globale de l'Orge	Dep.	40 000.00
	Rec.	20 000.00
Suivi écologique des mares	Dep.	10 000.00
	Rec.	4 100.00
Étude écologique pour la valorisation de la parcelle AA1 - Longpont-sur-Orge	Dep.	30 000.00
	Rec.	12 500.00
Évaluation et caractérisation des zones humides	Dep.	60 000.00
	Rec.	25 000.00
Études Milieux Agricoles	Dep.	5 000.00
	Rec.	2 000.00
Étude des insectes saproxyliques	Dep.	50 000.00
	Rec.	33 300.00

<b>PLAN DE GESTION</b>	<b>Dep.</b>	<b>78 300.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>22 330.00</b>
		<b>34%</b>
PGTE	Dep.	18 000.00
Plan gestion trévoix évaluation	Rec.	9 830.00
PGAC CHIROPTERE	Dep.	10 000.00
PGV Frayère bassin Longpont	Dep.	25 000.00
	Rec.	10 000.00
PG Fréquentation EV - Plan gestion fréquentation évaluation	Dep.	10 000.00
	Rec.	2 500.00
Divers inventaires	Dep.	5 000.00
PGC piscicole 2019 - Plan gestion connaissance piscicole	Dep.	10 300.00

<b>Matériel roulant</b>	<b>Dep.</b>	<b>85 000.00</b>
remorques, bennes, broyeur,	Dep.	0.00
Benne haute	Dep.	15 000.00
Véhicules transports	Dep.	70 000.00
<b>Acquisitions foncières</b>	<b>Dep.</b>	<b>845 048.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>407 000.00</b>
		<b>48%</b>
Acquisition foncières diverses	Dep.	50 000.00
Acquisition bâti 6 et 8 Impasse de la Prairie - Morsang-sur-Orge	Dep.	390 000.00
	Rec.	195 000.00
Acquisition STEP JANVRY Bourg	Dep.	50 000.00
	Rec.	17 000.00
Acquisition Perray Vaucluse - Ste-Geneviève-des-Bois / Villemoisson-sur-Orge	Dep.	120 000.00
	Rec.	60 000.00
Acquisition AC506-AC10 Villemoisson-sur-Orge	Dep.	150 000.00
	Rec.	75 000.00
Acquisition de terrains Orge Amont / 3 parcelles à Bruyères-le-Châtel	Dep.	85 048.00
	Rec.	60 000.00

OPERATIONS		Montant
<b>Acquisition matériel divers</b>	<b>Dep.</b>	<b>101 000.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>0.00</b>
Gros matériel service rivière	Dep.	60 000.00
Divers matériel	Dep.	6 000.00
Materiels ecopaturage	Dep.	10 000.00
Panneaux Promenade Fléchage	Dep.	25 000.00
<b>Locaux syndicat</b>	<b>Dep.</b>	<b>355 000.00</b>
Aménagement des locaux	Dep.	35 000.00
Extension locaux Viry Chatillon	Dep.	300 000.00
Création d'une aire de lavage (store à lame)	Dep.	20 000.00
<b>Tvx espaces naturels et accueil du public</b>	<b>Dep.</b>	<b>496 700.00</b>
Mobiliers vallée	Dep.	56 000.00
Travaux invest régie	Dep.	300 700.00
Création/Réhabilitation de pistes	Dep.	140 000.00

### BUDGET PRIMITIF 2019 - ASSAINISSEMENT

Le Budget Primitif 2019 du budget Assainissement a été construit avec les éléments budgétaires de l'ex SIVOA et de l'ex SIBSO. Le budget Assainissement du Syndicat de l'Orge de la Rémarde et de la Prédecelle regroupe les compétences **transport et épuration**.

Comme pour le budget Rivière, fin 2018, le SIVOA avait réalisé les écritures de rattachement et de reports.

Ce n'est pas le cas pour le SIBSO. C'est pourquoi, il a été nécessaire de prévoir sur le présent budget, les crédits pour ces opérations non réalisées (factures impayées et recettes non titrées), dont le détail figure ci-dessous:

<b>Ex SIBSO</b>			
<b>fonctionnement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 - Charges à caractère général	296 967	74 - Dotations et participations	24 822
<b>TOTAL</b>	<b>296 967</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 822</b>
<b>investissement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
20 21 23 - Dépenses d'équipement	230 420	13 - Subventions d'investissement	413 280
<b>TOTAL</b>	<b>230 420</b>	<b>TOTAL</b>	<b>413 280</b>

Pour information, les résultats de clôture 2018 du budget de l'ex Sibso sont les suivants :

<b>Ex SIBSO</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de fonctionnement	3 957 564,74
Recettes de fonctionnement	2 740 659,62
Déficit de fonctionnement 2018	1 216 905,12
Excédent antérieur reporté	2 152 972,23
<b>EXCEDENT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2018</b>	<b>936 067,11</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses d'investissement	3 957 564,74
Recettes d'investissement	2 064 028,09
Excédent d'investissement 2018	51 270,61
Déficit antérieur reporté	521 876,00
<b>DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2018</b>	<b>470 605,39</b>

<b>EXCEDENT GLOBAL DU BUDGET 2018</b>	<b>465 461,72</b>
---------------------------------------	-------------------

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement s'établit à 25 089 k€ au BP 2019.

DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	16 744 157	70 - Produits de services	21 506 003
<i>dont RSA épuration à reverser</i>	<i>10 115 000</i>	<i>dont RSA transport syndical</i>	<i>5 790 000</i>
<i>dont RSA collecte à reverser (cnes+BA)</i>	<i>1 550 000</i>	<i>dont RSA épuration syndical</i>	<i>1 623 000</i>
<i>dont DSP</i>	<i>2 000 000</i>	<i>dont RSA épuration à reverser</i>	<i>10 115 000</i>
012 - Charges de personnel	3 460 000	<i>dont RSA collecte à reverser (cnes+BA)</i>	<i>1 550 000</i>
65 - Autres charges de gestion	357 857	<i>dont PFAC</i>	<i>966 632</i>
66 - Charges financières	143 255	74 - Dotations et participations	380 319
67 - Charges exceptionnelles	70 800	75 - Autres produits de gestion	1 220 000
023 - Virement à la section d'Invest.	430 568	<i>dont DSP (part collecte)</i>	<i>880 000</i>
042 - Dotations aux amortis	3 882 397	78 - Reprises sur provisions	155 000
		042 - Amort des subventions	1 787 712
		013 - Atténuations de charges	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>25 089 034</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 089 034</b>

### **Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 16 744 k€, dont :

- 10 115 k€ de reversement de la part épuration au SIAAP
- 1 550 k€ de prévus pour le remboursement des redevances collecte au budget annexe (1 285 k€) et le remboursement à Cœur d'Essonne Agglomération de la redevance collecte des industriels conventionnés (265 k€)
- 2 000 k€ de crédits prévus pour le paiement de la délégation de service publique à la SEE. Pour le secteur amont, 880 k€ sont reversés par le budget Collecte.

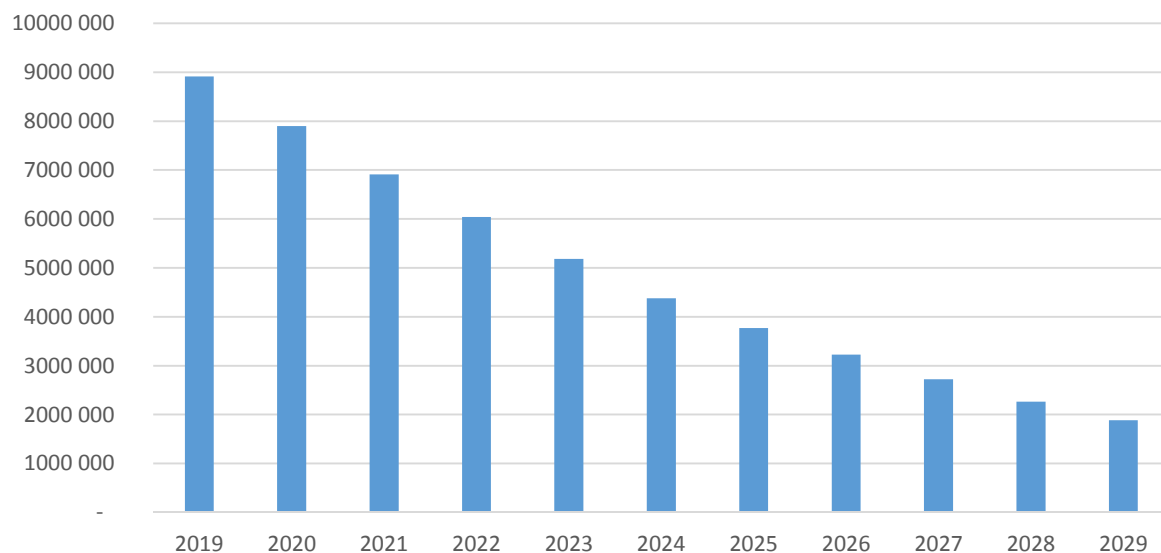
### **Evolution de l'encours de la dette sur 10 ans :**

Au 1er janvier 2019, l'encours de la dette du budget Assainissement s'élève à 9 939 k€.

Ci-dessous, tableau prévisionnel de la dette sur 10 ans :

ANNÉE	CAPITAL	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2019	1 027 404	127 122	1 154 525	8 912 089
2020	1 015 258	111 835	1 127 093	7 896 831
2021	987 701	96 176	1 083 876	6 909 130
2022	870 987	81 288	952 276	6 038 143
2023	853 739	70 928	924 667	5 184 404
2024	806 251	60 879	867 130	4 378 153
2025	608 611	52 654	661 265	3 769 543
2026	539 614	46 448	586 063	3 229 929
2027	508 625	42 042	550 667	2 721 303
2028	456 422	37 773	494 195	2 264 882
2029	376 370	34 361	410 731	1 888 512

## ENCOURS DE LA DETTE SUR 10 ANS



### Les dépenses de personnel :

Il convient de comparer les dépenses de personnel sur l'ensemble des budgets, Rivière et Assainissement (cf explications présentées dans le budget Rivière).

### Les recettes de fonctionnement :

L'estimation des recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- 5 790 k€ de redevance syndicale d'assainissement pour la part transport
- 1 623 k€ de redevance syndicale d'assainissement pour la part épuration
- 10 115 k€ de redevance syndicale d'assainissement pour la part épuration à reverser au SIAAP
- 1 550 k€ de redevance syndicale d'assainissement pour la part collecte à reverser au budget annexe (1 285 k€) et à Cœur d'Essonne Agglomération (265 k€)
- 960 k€ de Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (Pfac).
- 880 k€ de remboursement par le budget Collecte des dépenses liées au contrat de DSP signé avec la SEE

Les nouveaux tarifs de PFAC et les taux de redevance n'ayant pas été encore décidés, ni votés, ces crédits seront réajustés au budget supplémentaire 2019.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement s'équilibre à 10 645 k€ au BP 2019.

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	7 129 945	Subventions d'investissement	2 893 130
Rbt du capital de la dette	1 027 404	Emprunt	2 738 967
Amort des subventions	1 787 712	Dotations aux amortissements	3 882 397
opé pour compte de tiers	700 000	opération pour compte de tiers	700 000
		Virement de la section de font.	430 568
<b>TOTAL</b>	<b>10 645 061</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 645 061</b>

Les dépenses d'équipement (chapitres 20,21 et 23) s'élèvent à 7 130 k€ et les opérations pour compte de tiers (chapitre 45) à 700 k€. Cette prévision correspond aux dossiers en cours. Le montant de ces dépenses sera réajusté au budget supplémentaire 2019, selon l'état d'avancement des projets.

Le montant des subventions s'élève à 2 893 k€ et le recours à l'emprunt à 2 739 k€.

**Opérations prévues en 2019 :**

OPERATIONS		Montant
<b>MATERIEL ROULANT</b>	Dep.	65 000.00
Marché achat véhicules	Dep.	65 000.00
<b>TRAVAUX DANS LES LOCAUX</b>		<b>212 000.00</b>
Achat Mobilier Bureaux	Dep.	40 000.00
Achat Outillage Locaux	Dep.	12 000.00
Extension Locaux	Dep.	160 000.00
<b>COMMUNICATION</b>	Dep.	<b>60 000.00</b>
Maquettes 3 D ( ex Supports pédagogiques et outils interactifs)	Dep.	60 000.00
<b>ETUDE REHAB COLLECTEURS ET ANTENNES</b>	Dep.	<b>321 600.00</b>
	Rec.	<b>198 000.00</b>
		62%
Etude ITV Gaine	Dep.	50 000.00
	Rec.	29 000.00
Etude création stations Charmoise	Dep.	1 600.00
Etude Aval Tr6 Prés aux Bœufs - Viry-Châtillon et Juvisy-sur-Orge	Dep.	50 000.00
	Rec.	24 000.00
Etude Aval Tr8 Contin - Athis-Mons et Parray-Vieille-Poste	Dep.	70 000.00
	Rec.	40 000.00
SDA Transport	Dep.	150 000.00
	Rec.	105 000.00

<b>TRAVAUX SUR LES RESEAUX</b>	Dep.	<b>5 036 124.98</b>
	Rec.	<b>2 501 000.25</b>
		50%
Tvx collecteur ZOH Grigny	Dep.	500 000.00
Tvx aménagement anti-odeurs P7 Athis-Mons	Dep.	11 500.00
Grosses réparations stations	Dep.	15 000.00
Tvx STEP La Brosse JANVRY	Dep.	32 000.00
Tvx STEP Janvry Bourg	Dep.	350 000.00
	Rec.	110 000.00
Refonte STEP Fontenay	Dep.	37 624.98
	Rec.	26 000.25
Tvx Réhab antenne de Boissy - phase 3	Dep.	660 000.00
	Rec.	240 000.00
Travaux T7 - Juvisy-sur-Orge	Dep.	840 000.00
	Rec.	840 000.00
Remise à niveau Postes de relevage	Dep.	290 000.00
	Rec.	120 000.00



Tvx aménagement anti-odeurs - phase 2	Dep.	80 000.00
Création de brcht collecte	Dep.	90 000.00
	Rec.	90 000.00
Tvx suppression des transfos ST12 et ST14 et création	Dep.	140 000.00
Tvx maillage Ris/Grigny	Dep.	550 000.00
	Rec.	165 000.00
Tvx mise hors crue 5 PR	Dep.	100 000.00
	Rec.	40 000.00
Tvx Réhab antenne de Boissy - Phase 4	Dep.	30 000.00
Tx usagers Hauts de Chupin linas	Dep.	50 000.00
	Rec.	50 000.00
Tx STEP Pecqueuse	Dep.	300 000.00
	Rec.	120 000.00
Tx antenne de Bruyères	Dep.	400 000.00
	Rec.	140 000.00
Tx usagers opération globale	Dep.	500 000.00
	Rec.	500 000.00
Mise en conformité des usagers de la rue du Sentier à Ollainville	Dep.	60 000.00
	Rec.	60 000.00
CII et CID Kennedy - Savigny-sur-Orge	Dep.	400 000.00
	Rec.	120 000.00
<b>DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE</b>	<b>Dep.</b>	<b>157 500.00</b>
Acquisitions logiciels	Dep	60 000.00
Acquisition matériel informatique	Dep	30 000.00
Mutualisation des serveurs et sécurité	Dep	60 000.00
Mise à jour des données	Dep	7 500.00
<b>PROVISIONS ASSAINISSEMENT</b>	<b>Dep.</b>	<b>130 000.00</b>
Provisions pour pompes	Dep.	130 000.00
<b>TELEGESTION</b>	<b>Dep.</b>	<b>78 500.00</b>
Renouvellement et travaux télégestion	Dep.	50 000.00
Investissement en débimétrie	Dep.	28 500.00

<b>DEPOLLUTION DES EAUX PLUVIALES</b>	<b>Dep.</b>	<b>78 800.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>28 350.00</b>
		<b>36%</b>
Unité de traitement des EP	Dep.	6 000.00
Achat matériel UTEP	Dep.	2 800.00
Système dépol ext n°2 étude	Dep.	45 000.00
	Rec.	28 350.00
SQ renouvellement	Dep.	5 000.00
SQ Réparation casse matériel	Dep.	5 000.00
CONTIN	Dep.	15 000.00
<b>DIVERS</b>	<b>Dep.</b>	<b>55 000.00</b>
Acquisition de matériel asst	Dep.	55 000.00

<b>ETUDES ET TRAVAUX COMPETENCE TRANSPORT et EPURATION AMONT</b>	<b>Dep.</b>	<b>1 005 000.00</b>
	<b>Rec.</b>	<b>332 500.00</b>
		<b>33%</b>
Pose de 10 Piézomètres en bordure Orge / collecteur de transport Orge et Renarde	Dep.	25 000.00
Travaux de réhabilitation et de dévoiement du réseau de transport des eaux usées au Bois des Herbages Breux Jouy / St Chéron	Dep.	580 000.00
	<b>Rec.</b>	<b>200 000.00</b>
Travaux de réhabilitation Impasse du Cresson à St Chéron	Dep.	265 000.00
	<b>Rec.</b>	<b>132 500.00</b>
Travaux hors opération : études préalables et travaux de renouvellement des canalisations dans le cadre des travaux de voirie des communes	Dep.	40 000.00
<b>Transport 20 % collecte 80 %</b>		
Etudes préalables et MOE pour le dévoiement du réseau de transport aval de la pisciculture de St Martin de Bréthencourt	Dep.	40 000.00
Etudes préalables à la réhabilitation du réseau de transport de la Rémarde aval (aval rond point Belle Etoile jusqu'à PR)	Dep.	30 000.00
Etude préalable à la réhabilitation de la STEU de Rouillon Bouc-Etourdi en FPR	Dep.	25 000.00

### BUDGET PRIMITIF 2019 - COLLECTE

Le Budget Primitif 2019 du budget Collecte regroupe les communes ayant transférées la compétence Collecte aux ex SIVOA et ex SIBSO.

Les communes de Bruyères-le-Châtel, Ollainville, Boissy-sous-st-Yon, Linas, la Ville-du-Bois, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Briis et Janvry avaient transféré la compétence Collecte au SIVOA. Jusqu'à fin 2018, le SIVOA gérait ces communes sur 8 budgets distincts.

Les communes de Mauchamps, St-Sulpice-de-Favières, St-Yon, Souzy-la-Briche, Villeconin, St-Maurice-Montcouronne, Breux-Jouy, Dourdan, le Val-St-Germain, Roinville, St Chéron, St Cyr-Sous-Dourdan, Sermaise, St-Martin-de-Bréthencourt, et St Mesme avaient transféré la compétence Collecte au SIBSO. Les compétences transport, épuration et collecte étaient regroupées sur un unique budget au SIBSO.

Lors de la fusion, le budget unique Collecte a été créé. Ce budget regroupe l'ensemble des communes du territoire du nouveau Syndicat de l'Orge.

Pour les communes du SIVOA, une présentation budgétaire par commune est possible. Ce n'est pas le cas pour les communes du SIBSO.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement s'établit à 3 030 k€ au BP 2019.

DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
011 - Charges à caractère général	708 076	70 - Produits de services	2 870 283
65 - Autres charges de gestion courante	880 000	74 - Dotations et participations	26 750
66 - Charges financières	21 347	042 - Reprise des subventions	132 560
67 - Charges exceptionnelles	9 500		
023 - virement à la section d'investissement	989 084		
042 - Dotations aux amortissements	421 586		
<b>TOTAL</b>	<b>3 029 593</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 029 593</b>

**Détail par commune :**

BOISSY-SOUS-ST-YON			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
011 - Charges à caractère général	65 000	70 - Produits de services	90 409
67 - Charges exceptionnelles	5 000	042 - Reprise des subventions	4 239
042 - Dotations aux amortissements	24 648		
<b>TOTAL</b>	<b>94 648</b>	<b>TOTAL</b>	<b>94 648</b>

BRUYERES-LE-CHÂTEL			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
011 - Charges à caractère général	55 000	70 - Produits de services	105 000
66 - Charges financières	6 744	042 - Reprise des subventions	11 936
023 - virement à la section d'investissement	16 254		
042 - Dotations aux amortissements	38 938		
<b>TOTAL</b>	<b>116 936</b>	<b>TOTAL</b>	<b>116 936</b>

COURSON-MONTELOUP			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
011 - Charges à caractère général	6 500	70 - Produits de services	18 708
66 - Charges financières	4 628	74 - Dotations et participations	13 500
023 - virement à la section d'investissement	2 505	042 - Reprise des subventions	15 466
042 - Dotations aux amortissements	34 041		
<b>TOTAL</b>	<b>47 674</b>	<b>TOTAL</b>	<b>47 674</b>

<b>FONTENAY-LES-BRIIS</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
011 - Charges à caractère général	39 100	70 - Produits de services	115 000
66 - Charges financières	2 880	042 - Reprise des subventions	10 861
023 - virement à la section d'investissement	48 673		
042 - Dotations aux amortissements	35 208		
<b>TOTAL</b>	<b>125 861</b>	<b>TOTAL</b>	<b>125 861</b>
<b>JANVRY</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
011 - Charges à caractère général	13 024	70 - Produits de services	37 000
66 - Charges financières	2 130	74 - Dotations et participations	13 250
67 - Charges exceptionnelles	1 000	042 - Reprise des subventions	16 896
023 - virement à la section d'investissement	24 619		
042 - Dotations aux amortissements	26 372		
<b>TOTAL</b>	<b>67 145</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 146</b>
<b>LINAS</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
011 - Charges à caractère général	76 000	70 - Produits de services	480 000
67 - Charges exceptionnelles	2 500	042 - Reprise des subventions	33 170
023 - virement à la section d'investissement	322 424		
042 - Dotations aux amortissements	112 246		
<b>TOTAL</b>	<b>513 170</b>	<b>TOTAL</b>	<b>513 170</b>
<b>LA VILLE-DU-BOIS</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
011 - Charges à caractère général	146 952	70 - Produits de services	540 000
67 - Charges exceptionnelles	1 000	042 - Reprise des subventions	36 144
023 - virement à la section d'investissement	302 330		
042 - Dotations aux amortissements	125 862		
<b>TOTAL</b>	<b>576 144</b>	<b>TOTAL</b>	<b>576 144</b>

<b>OLLAINVILLE</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
011 - Charges à caractère général	80 000	70 - Produits de services	109 167
66 - Charges financières	4 965	042 - Reprise des subventions	3 848
023 - virement à la section d'investissement	3 779		
042 - Dotations aux amortissements	24 271		
<b>TOTAL</b>	<b>113 015</b>	<b>TOTAL</b>	<b>113 015</b>

<b>COMMUNES DE L'AMONT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
011 - Charges à caractère général	226 500	70 - Produits de services	1 375 000
65 - Charges diverses de gestion courante	880 000		
023 - virement à la section d'investissement	268 500		
<b>TOTAL</b>	<b>1 375 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 375 000</b>

#### **Evolution de l'encours de la dette sur 10 ans :**

Au 1er janvier 2019, l'encours de la dette du budget Collecte s'élève à 1 983 k€.

Ci-dessous, l'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2019 par commune :

➤ Boissy-sous-st-Yon	20 k€
➤ Bruyères-le-Châtel	526 k€
➤ Courson-Monteloup	281 k€
➤ Fontenay-lès-Briis	358 k€
➤ Janvry	244 k€
➤ Linas	121 k€
➤ La Ville-du-Bois	97 k€
➤ Ollainville	409 k€

#### **Les recettes de fonctionnement :**

Les recettes de fonctionnement ont été estimées sur la base des taux appliqués en 2018.

Les nouveaux tarifs de PFAC et les taux de redevance n'ayant pas été votés, ces crédits seront réajustés au budget supplémentaire 2019.

#### ***SECTION D'INVESTISSEMENT***

La section d'investissement s'équilibre à 3 243 k€ au BP 2019.

DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
Dépenses d'équipement	2 949 082	Subventions d'investissement	859 000
Rbt du capital de la dette	161 192	Emprunt	837 264
Amort des subventions	132 560	Immobilisations corporelles	135 900
		Dotations aux amortissements	421 586
		Virement de la section de font.	989 084
<b>TOTAL</b>	<b>3 242 834</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 242 834</b>

Les dépenses d'équipement (chapitres 20,21 et 23) s'élèvent à 2 949 k€ au BP 2019.

Le montant des subventions s'élève à 859 k€ et le recours à l'emprunt à 837 k€.

**Détail par commune :**

BOISSY-SOUS-ST-YON			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
Dépenses d'équipement	80 000	Subventions d'investissement	40 000
Amort des subventions	4 239	Emprunt	19 591
		Dotations aux amortissements	24 648
<b>TOTAL</b>	<b>84 239</b>	<b>TOTAL</b>	<b>84 239</b>
BRUYERES-LE-CHÂTEL			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
Dépenses d'équipement	100 000	Subventions d'investissement	65 000
Rbt du capital de la dette	43 370	Emprunt	35 114
Amort des subventions	11 936	Dotations aux amortissements	38 938
		Virement de la section de font.	16 254
<b>TOTAL</b>	<b>155 306</b>	<b>TOTAL</b>	<b>155 306</b>

<b>COURSON-MONTELOUP</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
Rbt du capital de la dette	21 080	Dotations aux amortissements	34 041
Amort des subventions	15 466	Virement de la section de font.	2 505
<b>TOTAL</b>	<b>36 546</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 546</b>

<b>FONTENAY-LES-BRIIS</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
Dépenses d'équipement	46 092	Dotations aux amortissements	35 208
Rbt du capital de la dette	26 927	Virement de la section de font.	48 673
Amort des subventions	10 861		
<b>TOTAL</b>	<b>83 881</b>	<b>TOTAL</b>	<b>83 881</b>

<b>JANVRY</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
Dépenses d'équipement	616 825	Subventions d'investissement	179 500
Rbt du capital de la dette	20 329	Emprunt	423 559
Amort des subventions	16 896	Dotations aux amortissements	26 372
		Virement de la section de font.	24 620
<b>TOTAL</b>	<b>654 050</b>	<b>TOTAL</b>	<b>654 050</b>

<b>LINAS</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>BP 2019</b>		<b>BP 2019</b>
Dépenses d'équipement	412 869	Subventions d'investissement	22 000
Rbt du capital de la dette	10 631	Dotations aux amortissements	112 246
Amort des subventions	33 170	Virement de la section de font.	322 424
<b>TOTAL</b>	<b>456 670</b>	<b>TOTAL</b>	<b>456 670</b>

LA VILLE-DU-BOIS			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
Dépenses d'équipement	664 057	Subventions d'investissement	150 000
Rbt du capital de la dette	13 891	immo corporelles (écriture de régul)	135 900
Amort des subventions	36 144	Dotations aux amortissements	125 862
		Virement de la section de font.	302 330
<b>TOTAL</b>	<b>714 092</b>	<b>TOTAL</b>	<b>714 092</b>

OLLAINVILLE			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
Rbt du capital de la dette	24 202	Dotations aux amortissements	24 271
Amort des subventions	3 848	Virement de la section de font.	3 779
<b>TOTAL</b>	<b>28 050</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28 050</b>

COMMUNES DE L'AMONT			
DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
Dépenses d'équipement	1 030 000	Subventions d'investissement	402 500
Rbt du capital de la dette		Emprunt	359 000
Amort des subventions		Virement de la section de font.	268 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 030 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 030 000</b>

**Opérations prévues en 2019 :**

OPERATION	Dep. Rec.	MONTANT
Travaux Rue Allendé - BOISSY-SS-ST-YON	Dep. Rec.	80 000.00 40 000.00
SDA - BRUYERES-LE-CHÂTEL	Dep. Rec.	100 000.00 65 000.00
Création STEP - JANVRY	Dep. Rec.	616 825.00 179 500.00



Travaux Hauts de Chupin - LINAS	Dep.	190 000.00
	Rec.	22 000.00
Travaux Chemin des Berges - LVDB	Dep.	135 900.00
Travaux Grande Rue et Place de l'Eglise - LVDB	Dep.	340 000.00
	Rec.	150 000.00
Travaux de réhabilitation rue de la Fontaine du Saule et rue de Courson à Saint Maurice Montcouronne	Dep.	420 000.00
	Rec.	147 000.00
Travaux de réhabilitation rue de l'Eglise et de la Mairie à Sermaise (phase 3 centre-ville)	Dep.	230 000.00
	Rec.	80 500.00
Travaux d'extension dans le cadre du PUP	Dep.	100 000.00
	Rec.	100 000.00
Travaux d'extension hors PUP	Dep.	15 000.00
Travaux hors opération : études préalables et travaux de renouvellement des canalisations dans le cadre des travaux de voirie des communes	Dep.	160 000.00
<b>Transport 20 % collecte 80 %</b>	Rec.	64 000.00
Etude de restructuration du hameau de Marchais à Roinville sous Dourdan	Dep.	55 000.00
	Rec.	11 000.00
Etudes préalables et MOE pour la réhabilitation des réseaux RD 116 / rue de la Chenaie à St Cheron (parcelle Leclencher)	Dep.	25 000.00
Etudes préalables à la création d'un réseau cours de la Poterie à St Chéron	Dép	25 000.00
		<b>2 492 725.00</b>
		<b>859 000.00</b>

**BUDGET PRIMITIF 2019- REGIE**  
**(Fonctionnement)**

Le budget REGIE a pour principal objet d'émettre des factures de maîtrise d'œuvre ou de travaux relatives à des opérations inscrites dans les budgets RIVIERE et ASSAINISSEMENT faisant l'objet de subventions.

Ces factures entrent dans le calcul de l'assiette des dépenses subventionnées.

DEPENSES		RECETTES	
	BP 2019		BP 2019
Mise à dispo de pesonnel	600 870	Prestations de service	600 870
<b>TOTAL</b>	<b>600 870</b>	<b>TOTAL</b>	<b>600 870</b>

\*\*\*\*\*

« François CHOLLEY apporte quelques éléments de contexte :

- Le projet de budget 2019 a été préparé sur la base d'un projet de budget 2019 de l'ex Sivoa, et des budgets primitifs 2018 de l'ex Sibso et de l'ex-Siha qui ne disposaient pas de projets 2019.

- Le Sibso et le Siha n'ont pas procédé aux écritures de fin d'année, ainsi les reports et les rattachements, non équilibrés, sont à réinscrire au BP 2019.
- La nouvelle délégation de service public Assainissement signée par le Sibso le 20 décembre 2018 entraîne un surcoût pour l'exploitation des réseaux amont et des stations d'épuration amont, de 400 000€.

Les principes directeurs qui ont conduit l'élaboration du budget 2019 sont les suivant :

- S'inscrire dans la continuité
- Eviter les effets d'aubaine
- Aller vers une harmonisation lorsque cela est possible. »

\*\*\*\*\*

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les Budgets primitifs 2019 des budgets Rivière, Assainissement, Collecte et Régie.**

### **3 PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - TAUX 2019**

Rapporteur : William BERRICHILLO

**Se référer aux diapositives jointes en annexes**

\*\*\*\*\*

« Daniel ESPRIN souhaite connaître les raisons des augmentations choisies.

François CHOLLEY indique que les montants proposés sont dans la fourchette des montants existants, très disparates entre les ex syndicats et surtout entre les communes elles-mêmes. En effet, le Syndicat vote ce jour un taux collecte en 2 parts la part "transport" et la part "collecte". Cette séparation n'existait pas en amont où un seul montant était fixé. Il s'agit donc aujourd'hui de proposer 2 montants dont le cumul se situe dans les moyennes préexistantes tant en amont qu'en aval.

Jean-Luc FORTIN s'interroge sur les conséquences pratiques et détaillées des modifications de tarifs. Il aurait souhaité des simulations avec plusieurs tarifications de la part "transport" et de la part "collecte". »

\*\*\*\*\*

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe le montant de la participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour l'année 2019.**

### **4 REDEVANCES SYNDICALES D'ASSAINISSEMENT (TRANSPORT, EPURATION ET COLLECTE) - TAUX 2019**

Rapporteur : William BERRICHILLO

**Se référer aux diapositives jointes en annexes**

\*\*\*\*\*

« Thierry DEGIVRY et Francis SAINT PIERRE s'interrogent sur la pertinence d'avoir signé une nouvelle DSP avec augmentation des montants, à la veille de la fusion le 20 décembre 2018.

M. LAMOUR demande ce qui justifie l'augmentation du coût de la DSP.

Fatima OGBI trouve surprenant qu'une telle augmentation ait pu être acceptée à la veille de la fusion.

Jean-Pierre DELAUNAY indique que l'ancienne DSP arrivait à son terme au 31 décembre et qu'il était nécessaire de la renouveler au 1<sup>er</sup> janvier. Concernant les montants de la nouvelle DSP, ils intègrent des équipements supplémentaires et ont

été négociés à la baisse pendant plusieurs mois. De plus, l'assiette de calcul auparavant basée sur les volumes épurés, le sont aujourd'hui sur les volumes consommés.

Daniel ESPRIN demande si cette DSP est à un prix normal ou cohérent pour les prestations demandées, et par ailleurs ne souhaite pas voir d'augmentation du prix de l'eau pour les usagers, trouvant l'augmentation envisagée « exubérante ».

Thierry DEGIVRY demande si une renégociation ou une sortie de la DSP est possible.

François CHOLLEY indique que cela est possible notamment pour raison d'intérêt général, cela demande négociations et indemnisation pour compenser la marge du délégataire.

Jean-Luc FORTIN pense qu'il est nécessaire de réexaminer la DSP.

François CHOLLEY indique qu'il suit dorénavant de près l'exécution de la DSP et que sous le mandat de l'assemblée, il est prêt à réexaminer le contenu de la DSP et le détail des prix.

Il propose que la part épuration pour les stations en DSP progresse de 0,10€ en 2019, puis de 0,10€ en 2020. »

\*\*\*\*\*

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, avec deux abstentions (Christophe DERMY et Francis ST PIERRE), fixe les montants des redevances d'assainissement (transport, épuration et collecte) pour l'année 2019.**

#### **5 COTISATION DES MEMBRES 2019 (BUDGET RIVIERE)**

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

**Se référer aux diapositives jointes en annexes**

\*\*\*\*\*

« Fatima OGBI indique qu'elle s'abstiendra lors du vote compte tenu de la situation de la ville de Grigny au sein de Grand Paris Sud, qui ne présente pas de linéaire de cours d'eau.

François CHOLLEY rappelle que le montant de la taxe GEMAPI pour les communautés qui l'ont instaurée est également ventilé sur les entreprises.

Joseph DELPIC demande si le produit attendu est identique dans les 2 hypothèses, population seule et population et potentiel fiscal.

François CHOLLEY répond par l'affirmative. »

\*\*\*\*\*

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré à la majorité, avec 1 abstention (Fatima OGBI), fixe le montant de la cotisation des membres pour l'année 2019.**

#### **6 DETERMINATION DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES ADHERENTES A LA COMPETENCE OPTIONNELLE « GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES » POUR 2019**

Rapporteur : Thierry DEGIVRY

**Se référer aux diapositives jointes en annexes**

\*\*\*\*\*

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe le montant de la participation de communes adhérentes à la compétence optionnelle « gestion des eaux pluviales urbaines » pour l'année 2019.**

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, le Président lève la séance à 21H.

La Secrétaire,



**B. MOULAY**  
SYNDICAT DE L'ORGE

Le Président,



**F. CHOLLEY**  
SYNDICAT DE L'ORGE